

Le 19 octobre 2023,

## NOTE D'INFORMATION N°31/2023

### **Objet : Nouveau gestionnaire fonds de pension**

Le BCAC a décidé de confier la gestion du régime de retraite supplémentaire « Fonds de Pension » à la société ACCENTURE, partenaire de référence de nombreuses entreprises dans le secteur de l'assurance, réputé pour la haute qualité de service de ses équipes et outils.

Ce changement de gestionnaire ne modifie pas le contrat ouvert à votre nom, ni la gouvernance, l'administration et le financement du régime de retraite supplémentaire FDP, qui restent de la responsabilité du BCAC.

Ce changement n'a également aucune conséquence sur vos droits, ni votre pension à venir, ou les modalités de gestion de votre compte.

ACCENTURE est donc désormais votre interlocuteur pour tous les actes de gestion de vos cotisations et versements de retraite supplémentaire du régime Fonds de Pension.

A ce titre, il sera en charge notamment des opérations suivantes :

- Enregistrer les cotisations sur votre compte, tenir à jour vos droits et vous informer de ceux-ci,
- Enregistrer toute modification de votre situation personnelle (adresse, coordonnées bancaires, bénéficiaires, décès...),
- Procéder le cas échéant à la liquidation de vos droits lors de votre départ en retraite,

Les nouvelles coordonnées pour le fonds de pension, valables à partir du 16 octobre 2023, sont :

Postale : **BCAC - Service de gestion fonds de pension  
Tour Trinity  
1, Bis place de la Défense  
92035 La Défense Cedex**

Mail : [bcac-fdp@accenture.com](mailto:bcac-fdp@accenture.com)

Téléphonique : **01 87 21 62 43**

Pour retrouver les informations sur la gestion de votre compte, ou retrouver la description du fonctionnement du Fonds de Pension, vous pouvez toujours vous rendre à l'adresse suivante :

<https://www.b2v.fr/particulier/mes-demarches-et-mes-services-retraite/fonds-de-pension-mode-demploi>

L'extranet assuré B2V continue à être accessible jusqu'à la mise en service de l'extranet assuré ACCENTURE (prévue fin 2023), vous donnant la possibilité de continuer à visualiser votre historique.

Les modalités d'accès à votre nouvel espace personnel ACCENTURE, sur lequel les documents de gestion à compter d'octobre 2023 seront disponibles, vous seront communiquées directement par ACCENTURE dans les prochaines semaines.

Gaëlle BONTET  
Directeur

